

Sochaux, le 22/01/2016



## Communiqué à la presse

### Parking payant à l'hôpital : une décision inadaptée

Le 20 janvier, le Conseil de l'Hôpital Nord Franche-Comté a adopté le principe d'un parking payant à l'hôpital médian.

L'instauration d'une période de gratuité de 2 heures 30 est à mettre à l'actif de tous ceux qui depuis des semaines ont protesté contre ce mauvais coup porté aux malades et à leurs familles.

Mais elle est bien loin de répondre aux questions posées :

- Qui pense, quand on a un enfant en bas âge hospitalisé suite à un accident ou une opération, qu'on ne reste que deux heures ½ auprès de lui ?
- Lorsqu'un mari amène sa femme sur le point d'accoucher à la maternité, qui pense qu'il sera reparti 2 heures et demie après ?
- Qui peut dire, quand il amène un proche aux urgences, qu'il n'y restera pas plus de 2 heures et demie ?  
Le témoignage publié dans l'Est Républicain (édition de Montbéliard) du 22 janvier 2016 d'une dame de 73 ans, restée 10 heures sur un brancard illustre une situation que de nombreuses familles ont connue. Il n'y a pas besoin d'y rajouter, pour le mari qui a passé la nuit auprès de son épouse l'obligation de passer à la caisse au petit matin.

L'ensemble de ces éléments justifie pleinement le vote négatif du représentant CGT au Conseil d'Administration de l'hôpital.

Les retraités CGT PSA renouvellent donc leur demande de gratuité du parking et appellent l'ensemble des usagers de l'hôpital à soutenir les initiatives qui seront prises pour l'obtenir.

Pour la section retraités CGT PSA  
Bruno LEMERLE

*Syndicat CGT*  
du Site de Peugeot Citroën  
de SOCHAUX  
3, rue de Pontarlier  
25600 - SOCHAUX  
Tél 03 81 94 25 90 Fax 03 81 32 26 45  
E.mail : [cgtpsa.sochaux@laposte.net](mailto:cgtpsa.sochaux@laposte.net)